

DOCUMENT REPERES

La relation avec les familles à l'école maternelle

Nul ne conteste aujourd'hui que la qualité des relations entre l'école et la famille est un facteur déterminant de la réussite des élèves. La qualité de ces relations passe notamment par un enjeu décisif : une meilleure compréhension du fonctionnement de notre système.

Ce que disent les textes

L'école maternelle : **une école qui accueille les enfants et leurs parents dans le respect mutuel de chacun**
Bulletin Officiel n°25 du 24 juin 2021.

« Dès l'accueil de l'enfant à l'école, un dialogue régulier et constructif s'établit entre enseignants et parents ; il exige de la confiance et une information réciproques. Pour cela, l'équipe enseignante définit des modalités de relations avec les parents, dans le souci du bien-être et d'une première scolarisation réussie des enfants et en portant attention à la diversité des familles. Ces relations permettent aux parents de comprendre le fonctionnement et les spécificités de l'école maternelle : la place essentielle du langage, notamment l'attention portée au développement d'une compréhension de plus en plus fine et d'un emploi de plus en plus riche de la langue française, le rôle du jeu (y compris le jeu libre dans les apprentissages et dans la découverte que l'enfant fait du monde et des autres, l'importance des activités physiques et artistiques, etc. »

La relation aux familles : se questionner en équipe

La relation aux familles suppose pour **tous les professionnels de l'école** une réflexion sur :

- La posture de chacun dans la communauté éducative
- L'écoute et la prise en compte des attentes, des convictions, des valeurs, des craintes, ...des familles
- Le respect mutuel des fonctions de chacun
- Des échanges sur la coéducation et le sentiment de responsabilité éducative partagée

Ce questionnement vise une cohérence centrée sur l'enfant-élève qui le rassure et l'autorise à s'impliquer dans les apprentissages scolaires. Elle est portée par chaque professionnel dans une démarche de communication.

La première scolarisation : accompagner les transitions

➤ Etablir une relation de confiance

- **pour les parents, c'est réussir à leur dire**
 - qu'ils ont des droits et des devoirs
 - qu'on a besoin d'eux pour accompagner la scolarité de leur enfant / le suivi de la scolarité n'appartient pas qu'à l'école
 - qu'ils ont une place et un rôle à jouer à l'école
- **pour les enseignants, c'est**
 - accepter et respecter les problématiques de chacun pour faire évoluer les discours et les échanges.
 - prendre en compte toutes les demandes des parents et y répondre professionnellement (les demandes liées aux besoins physiologiques, la place des doudous (ils ont leur place les 1ers temps) avant les questions relatives aux apprentissages.
 - s'interroger sur ce qu'on communique aux parents, et sur les modalités.

➤ **Accompagner la séparation**

- **pour les parents, c'est**

- leur permettre de se représenter les lieux, les personnes et de se représenter ce que signifie être à l'école sur un temps scolaire
- poser les bases du statut de parent d'élève et voir que leur enfant existe parmi d'autres

- **pour les enfants, c'est**

- leur permettre de trouver leur place dans le groupe et d'être reconnu individuellement
- leur permettre d'accepter une séparation très courte pendant un temps d'échange enseignants/parents dans ce nouveau lieu.

➤ **Identifier et prendre en compte les besoins de l'enfant / trouver l'articulation entre rythmes de l'enfant – rythme de l'école – rythmes des parents.**

- **pour les parents, c'est**

- respecter le cadre institutionnel (obligation de présence régulière et fréquente)
- tenir compte du développement physique et affectif de leur enfant

- **pour les enseignants, c'est**

- tenir compte du développement physique et affectif de l'enfant pour offrir une souplesse d'accueil, dans le respect de l'obligation de scolarisation.
- offrir un espace accueillant et adapté à l'âge des enfants

Les temps d'accueil : penser ces moments particuliers
--

➤ **Accueillir l'enfant**

- **pour les parents, c'est**

- sentir que les adultes de l'école accordent quotidiennement une attention particulière à leur enfant

- **pour les enfants, c'est**

- se savoir attendu par des adultes qui les reconnaissent individuellement dans un espace aménagé et adapté répondant à leur sécurité affective

- **pour les adultes de l'école, c'est**

- réfléchir à l'espace et au temps d'accueil ; c'est être en mesure d'identifier les particularités de chacun afin de s'y adapter selon les besoins et avec souplesse

➤ **Instaurer « un dialogue régulier » et développer la confiance réciproque par un respect mutuel de la parole de l'autre**

- **pour les parents et les adultes de l'école, c'est**

- pouvoir communiquer avec empathie, sans crainte de jugement de part et d'autre

- **pour les enfants, c'est**

- trouver un espace et une écoute pour s'exprimer verbalement ou non.

Les familles et l'école : construire la communication

• Des écrits entre l'école et la famille

- ✓ Le cahier de liaison
- ✓ Les affichages informatifs
- ✓ Les productions d'élèves (affichages, cahiers, classeurs...)
- ✓ Le carnet de suivi des apprentissages (cf. document repères évaluation)
- ✓ Le (ou les) cahier(s) de vie
- ✓ Les sites, blogs et courriers électroniques
- ✓ Les livres et documents de la BCD
- ✓ Les courriers à caractère confidentiel (certificats de scolarité, de radiation, invitation aux équipes éducatives...)
- ✓ Le trombinoscope
- ...

• Des outils et des modalités de communication individuelle

- ✓ Les rendez-vous individuels
 - à la demande des familles ou des enseignants pour une situation particulière
 - à l'invitation des enseignants sur des temps institutionnalisés (rendre compte des apprentissages)
- ✓ Les appels téléphoniques
- ✓ La communication par courriels
- ✓ L'individualisation de l'accueil sur les différents temps de la journée
- ✓ ...

• Des temps de rencontres collectives

- ✓ Les réunions collectives : réunion (s) de rentrée, réunion(s) de classe...
- ✓ La participation à la vie de la classe ou de l'école (activités, accompagnement aux sorties...)
- ✓ Les actions passerelles
- ✓ Les événements de la classe ou de l'école (temps festifs...)
- ✓ Le café des parents

Le carnet de suivi : rendre compte des apprentissages

Les références institutionnelles

Article 1 du Bulletin Officiel n°3 du 21 janvier 2016

« ...Les parents sont tenus régulièrement informés de l'évolution des acquis scolaires de leurs enfants et du respect par ceux-ci de leurs obligations scolaires... Cette information se fait notamment par l'intermédiaire du carnet de suivi des apprentissages à l'école maternelle,... »

Article 8 du Bulletin Officiel n°3 du 21 janvier 2016

« À l'école maternelle, un carnet de suivi des apprentissages permet de rendre compte des progrès de l'élève. Il est régulièrement renseigné par l'enseignant de la classe, selon une fréquence adaptée à l'âge de l'élève. Ce document suit l'élève en cas de changement d'école au cours de sa scolarité en cycle 1 »

L'esprit...

Le carnet de suivi des apprentissages est un outil objectif de recueil de données qui doit permettre, à partir d'**observations** et de quelques traces d'avoir des échanges autour de l'enfant, de ses progrès, de ses besoins, de ses réussites mais aussi du chemin qui lui reste à parcourir. Il suppose qu'on puisse éclaircir auprès des parents ce qu'est évaluer et comment on procède et aller au-delà des résultats

La périodicité... :

Elle est définie par le conseil des maîtres, selon une fréquence liée à l'âge des élèves. Deux fois par année semble être un minimum pour engager une communication de qualité avec chaque famille.

Les parents élus : valoriser leur rôle

La première réunion d'école organisée dans les quinze jours qui suivent la rentrée doit informer tous les parents des élections et du rôle et de l'implication des parents élus.

Les parents élus sont représentants de tous les parents. Ils assurent le lien entre l'équipe éducative (directeur, enseignants, médecin scolaire, infirmière) et les autres parents et sont donc des interlocuteurs privilégiés. Ils doivent pouvoir à ce titre consulter les familles autant que de besoin.

Leur reconnaissance passe par :

- un affichage permettant de les identifier
- une boîte aux lettres dédiée
- un panneau d'affichage spécifique ou un lieu de rencontre
- des rencontres régulières avec le directeur en particulier lors de la préparation du conseil d'école (transmission de l'ordre du jour suffisamment en amont et accompagnement si nécessaire pour explicitation)

une transmission d'informations aux autres parents selon des modalités variées (cahier de liaison, affichage...)

Outils et ressources

- [Les acteurs du système éducatif : Les parents d'élèves](#)
(Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement et de la recherche)
- [Rôle et place des parents à l'école](#)
(Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement et de la recherche – circulaire du 25 août 2006)
- [Les parents et l'école](#) (document Eduscol)
- [Semaine académique : donner à voir l'école aux parents](#) (DSDEN 44)